

Je demandai £1,000 au ministre qui trouva cette somme trop élevée. Je lui fis remarquer que le matériel de l'imprimerie ne valait certes pas cette somme, mais que, comme j'abandonnais de plus mon moyen d'existence, un établissement tout monté, et des abonnés tout trouvés, je devais avoir en retour une somme équivalant à ce que je perdais.

Le ministre ne voulut pas *toper*.

Il me demanda ensuite à quel prix je publierais un journal de la grandeur de la *Réforme*, quotidien pendant la session, et semi-quotidien le reste de l'année, et à mille exemplaires chaque numéro. Je ne devais pas rédiger le journal, mais payer \$1,000 par année à un rédacteur choisi par les ministres.

Je demandai £1,500 par année.

Cette somme l'effraya.

M. Letellier, avec qui j'eus des pourparlers à ce sujet, fut de l'avis de son collègue.

On demanda à des imprimeurs de Montréal d'acheter mon établissement, mais ce projet eut le sort de presque tous les projets du ministère actuel : il échoua.

Pendant ce temps-là la session s'écoula. L'opposition était des plus violentes et gagnait terriblement du terrain. Le gouvernement était bafoué par la presse. Les députés ministériels du district de Québec demandaient à grands cris un organe. Plusieurs d'entre eux,—le député de Bellechasse et celui de Charlevoix entr'autres,—me demandaient chaque fois que je les rencontrais, si mon journal n'allait pas devenir bientôt l'organe du gouvernement ? Que cela m'appartenait de droit, etc. Et chaque fois ils me quittaient désespérés !

Un jour, après mûre réflexion, j'allai trouver M. Dorion et lui proposai d'imprimer pour le gouvernement un journal tel que l'on s'en avait demandé un. Je m'obligeai à donner £250 par année à un rédacteur, douze piastres par semaine à un traducteur, dix piastres par semaine à un correcteur d'épreuves, etc. Je m'obligeai de plus à louer un bureau de rédaction dans la rue Desjardins, à aggrandir mon établissement, etc. En retour, je demandai le patronage qu'avait le *Canadien* sous le ministère Maudonald-Sicotte.

Le ministre fut enchanté. Le gouvernement ne devait pas déboursier un sou. Cependant ce sacrifice n'était pas assez. On me fit promettre de ne pas écrire sur le journal, et l'on eut l'effronterie de me demander à ne pas mettre mon nom comme propriétaire ! J'étais libre de subir la première avanie, car j'étais maître de ma plume ; mais comme la propriété du journal ne m'appartenait pas toute entière, je repoussai avec indignation la seconde demande. On dut se contenter de briser ma plume de journaliste et de me laisser la propriété de mon journal. Pourquoi voulait-on m'en enlever la propriété après m'en avoir

refusé la rédaction ? On avait réussi à m'empêcher d'écrire, on voulait de plus me mettre dans l'impossibilité de gagner mon pain.—Les événements l'ont prouvé plus tard.

Les ministres acceptèrent donc ma dernière proposition et, un soir, dans une des chambres du Parlement, je me rencontrai avec MM. Dorion et Letellier pour régler définitivement le marché. A cette occasion on me présenta M. Aubin qui était, me dit-on, l'écrivain choisi de toute éternité pour rédiger la *Tribune*.

J'avoue que je fus surpris de ce choix, et je plains en moi-même les pauvres ministres, car je vis quels étaient les protecteurs cachés de M. Aubin, mais j'avais donné ma parole : j'acceptai le nouveau rabbin du journalisme.

Je fis remarquer aux deux ministres que comme je devais faire toutes les dépenses, et que mes moyens n'étaient pas considérables, je voulais avoir immédiatement un ordre par écrit qui m'assurât l'impression d'un *rapport* ou d'un document quelconque assez considérable pour me mettre en état d'offrir une bonne sûreté à celui qui m'avancerait de l'argent.

On promit de me donner cet ordre par écrit le lendemain matin, et l'on se sépara.

Je ferai remarquer que je m'étais informé si je pourrais exiger des ministres un écrit qui me garantirait la due exécution de leur promesse. On me répondit que c'était impossible, et qu'il ne me restait qu'à me fier à leur parole.

J'avoue que je commençai à être très-inquiet. Je ne craignais pas les ministres, mais je redoutais les complots des conspirateurs de la rue Desjardins, et je n'avais certes pas tort.

Mais j'avais passé le Rubicon et je devais subir la conséquence de mes actes.

Je dois ajouter qu'il avait fallu deux mois au moins pour en venir au point où en était rendu l'affaire, et que ce retard n'était certes pas dû à moi.

III.

COMMENT ILS TIENNENT LEURS PROMESSES.

Je me mis donc à l'œuvre, et le premier numéro de la *Tribune* parut le 25 août 1863.

Le lendemain j'allai trouver les ministres et leur demandai l'ordre par écrit qu'ils m'avaient promis. Ils me remirent encore au lendemain, et ainsi de suite jusqu'au samedi. Je compris alors que j'étais joué, et je déclarai à M. Aubin que je ne continuerais à publier la *Tribune* qu'à condition de recevoir immédiatement l'ordre en question. M. Aubin entra dans une grande colère, mais comme je restais inflexible, il prit son chapeau et ses paperasses, et s'en fut indigné. Je le suivis dans l'intention d'aller fermer le bureau de rédaction, mais je le rencontrai bientôt qui revenait en calèche avec M. Fournier.